

ORGANISATEUR(S) : COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA HAUTE-VIENNE

THÈME : CERTIF'ASSO, CERTIF'ASSO



Perfectionnement



Gratuit



30 heures



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

CertifAsso, c'est une formation pensée par et pour les bénévoles, pour vous aider à :

- Gagner en confiance dans vos responsabilités
- Développer de nouvelles compétences
- Valoriser votre engagement dans votre parcours personnel et associatif

La formation théorique est composé d'un tronc commun de 20 heures — obligatoire pour tous :

- Module 1 : Comprendre le fait associatif : les bases essentielles
- Module 2 : Gouvernance et organisation : bien structurer son association
- Module 3 : Finances associatives : maîtriser le budget et diversifier ses ressources
- Module 4 : Mobiliser et animer les acteurs de l'association

Deux modules optionnels à choisir parmi les 3 proposés :

- Réussir son projet associatif : de l'idée à l'action
- Fonction employeur dans une association
- Dynamique collective et gestion des conflits

CertifAsso est un certificat du ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative géré en local par le Service Déconcentré à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports de la Haute-Vienne (SDJES 87). Le CDOS est certifié par l'Etat pour coordonner le certificat sur la Haute-Vienne, en lien avec le SDJES.

Cette formation entièrement gratuite pour les participants est proposée par le CDOS 87, en coopération avec des acteurs du réseau Guid'asso 87 et le SDJES 87. Elle est financée grâce à des fonds de l'Etat (FDVA dédié).

DATE(S) DE LA FORMATION

LIEU DE LA FORMATION

21 septembre 2026

18h00 - 21h00

28 septembre 2026

18h00 - 20h00

03 octobre 2026

9h00 - 17h00

05 octobre 2026

18h00 - 20h00

12 octobre 2026

18h00 - 20h00

02 novembre 2026

18h00 - 21h00

16 novembre 2026

18h00 - 20h00

07 décembre 2026

18h00 - 20h30

14 décembre 2026

18h00 - 20h30

23 novembre 2026

18h00 - 20h30

30 novembre 2026

18h00 - 20h30

28 novembre 2026

10h00 - 16h30

TOUTES LES SESSIONS SONT OBLIGATOIRES.

La formation est en 2 volets :

- une formation théorique de 20 heures - obligatoire pour tous

- deux modules sur trois à choisir de 10 heures :

1. Réussir son projet associatif de l'idée à l'action (5 heures sur deux lundis 07/12/2026 + 14/12/2026 de 18h-20h30)

2. Fonction employeur dans une association (5 heures sur deux lundis 23/11/2026 + 30/11/2026 de 18h à 20h30)

3. Dynamique collective et gestion des conflits (5 heures sur un samedi 28/11/2026 de 10h à 16h30)

- une formation pratique* de 15 jours dans la vie d'une association (*optionnelle pour les bénévoles expérimentés, grâce à une validation de l'expérience acquise).

55 RUE DE L'ANCIENNE E.N.I.
87000 LIMOGES

POUR S'INSCRIRE

STRUCTURE FORMATRICE

CERTIF'ASSO HAUTE-VIENNE (EX CFGA)



05 55 79 20 87



hautevienne@franceolympique.com



<https://cdos87.fr/bulletin-dinscription-...>



Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne



Voir la présentation de cette structure

Formation financée par :



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE